Office national de l'énergie
National Energy Board

Dossier OF-Fac-Gas-V047-2017-01 01
Le 17 février 2017

Madame Joanna Williams
Veresen Energy Pipeline Inc.
222, Troisième Avenue S.-O., bureau 900
Calgary (Alberta) T2P 0B4
Télécopieur : 403-213-3648
Courriel : Joanna.Williams@Vereseninc.com

Veresen NGL Pipeline Inc. (Veresen)
Demande visant le pipeline Empress (le projet) déposée aux termes de l'article 58 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (la Loi)
Délai prescrit par la *Loi* et décision quant au processus

Madame,

Le 27 janvier 2017, l'Office national de l'énergie a reçu une demande de Veresen (la demande) relativement au projet.

Après examen de la demande, le 17 février 2017, l'Office a déterminé qu'elle est complète et qu'il peut mettre en branle le processus d'évaluation. La demande a été classée dans la catégorie C. Le président a précisé que le délai prescrit pour rendre une ordonnance ou rejeter la demande en vertu du paragraphe 58(4) de la *Loi* était de 300 jours. Ce délai correspond au temps maximal, à compter d'aujourd'hui, dont l'Office dispose pour examiner le dossier, sous réserve de tout changement autorisé par la *Loi*.

Pour toute question concernant la présente lettre, veuillez communiquer avec Jess Dunford, directeur, au 403-299-3680 ou sans frais au 1-800-899-1265.

L'Office ordonne à Veresen de signifier une copie de la présente lettre à toutes les personnes intéressées d'ici le 23 février 2017.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

La secrétaire de l'Office,

Original signé par L. George pour

Sheri Young

517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210
Calgary (Alberta) T2R 0A8

Suite 210, 517 Tenth Avenue SW
Calgary, Alberta T2R 0A8

Canada

Téléphone/Telephone: 403-292-4800
Télécopieur/Facsimile: 403-292-5503
http://www.neb-one.gc.ca
Téléphone/Telephone: 1-800-899-1265
Télécopieur/Facsimile: 1-877-288-8803